

La référence de votre demande à présenter au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat est :

**404JJZ**

### VOTRE IDENTITÉ

Civilité : Madame  
Nom de naissance : LAVON  
Prénom(s) : Sigalit Maya  
Né(e) le : 10-06-1975  
Adresse électronique : lavon.sigalit@gmail.com

---

### INSCRIT(E) SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Commune : Les Lilas - 93

---

### IDENTITÉ DE L'ÉLECTEUR À QUI VOUS DONNEZ PROCURATION

Civilité : Madame  
Nom de naissance : Tordjman  
Prénom(s) : Elyette  
Né(e) le : 01-01-1952

---

### TYPE D'ÉLECTION ET PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA PROCURATION

Type : La prochaine élection  
Durée : L'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 - pour le second tour du 24 avril 2022

Pour être validée, cette demande doit s'accompagner d'une vérification de votre identité par l'autorité habilitée.

Pour ce faire, vous devez vous rendre en personne dans le commissariat de police, la brigade de gendarmerie ou le consulat de votre choix avec la référence de votre demande de procuration (cf. ci-dessus) et une pièce d'identité française (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

**Votre mandataire n'a pas besoin d'être présent lors de cette vérification.** Pour garantir la bonne prise en compte de votre procuration, il vous est recommandé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible. Toute demande non validée dans les deux mois sera effacée. Passé ce délai, vous devrez la renouveler sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://www.maprocuration.gouv.fr). Aucune information concernant votre demande ne sera transmise au mandataire que vous avez choisi. Il vous appartient de l'informer de votre démarche et de son résultat.